

CONDITIONS DE REMBOURSEMENT DES DROITS D'INSCRIPTION

Textes de référence : [article L6353-5 du Code du travail](#), [Article. L127-21 du code de la consommation](#), [Conditions générales de vente du Cnam](#)

Remboursement de droit dans le cadre du droit de rétractation

(en référence à l'article 4 des conditions générales de vente)

La demande est à adresser :

- Dans les 10 jours francs dans le cadre des contrats de formation professionnelle conclus sur place

Ou

- Dans les 14 jours francs pour les contrats conclus à distance.

Dans les deux cas, le délai légal de rétractation prend effet à la signature du contrat de formation professionnelle.

Remboursement de droit dans le cadre d'un changement de l'offre de formation effectué par le Cnam Paris

(en référence aux articles 4.1 et 5.1 des conditions générales de vente)

Ce type de remboursement peut être demandé lors :

- D'une fermeture d'une Unité d'Enseignement

Ou

- De modification majeure du planning par le CNAM.

Remboursement de droit dans le cadre d'un cas de force majeure

(en référence aux articles 4 et 4.2 des conditions générales de vente)

Si, à la suite d'un cas de force majeure ou motif justifié dûment reconnu par le droit français et faisant l'objet de cas admis par le conseil d'administration du Cnam, le stagiaire est empêché de suivre l'action de formation, il peut solliciter un remboursement, justificatifs à l'appui.

Toute autre demande de remboursement ne sera pas acceptée.

Aucune demande ne sera acceptée après la fin de l'année universitaire durant laquelle l'élève est inscrit

Liste des pièces à envoyer par courrier recommandé

- Lettre de l'élève avec motif de la demande
- Relevé d'identité Bancaire au nom de l'élève (si le nom est différent : joindre une procuration autorisant le virement sur un autre compte et la photocopie de la carte d'identité de la personne qui a obtenu la procuration)
- Copie du contrat de formation signé

Adresse d'envoi

Cnam Paris - Fabrique des compétences / remboursement / Case 4CEP01
292 rue Saint-Martin
75003 Paris

Les demandes de remboursement formulées par mail ne seront pas traitées.
Tout dossier incomplet sera retourné.

N.B.: Le délai de traitement pour un remboursement de droit est de minimum 3 mois.

Centre Cnam Paris - Fabrique des compétences Case 4CEP01 292 rue
Saint-Martin 75003 Paris